



Le Manège Enchanté
1, Place Colette BESSON
69730 GENAY
Tél : 04 78 91 29 13



DOCUMENTS NECESSAIRES POUR INSCRIRE UN ENFANT EN CRECHE OU EN ACCUEIL OCCASIONNEL

- Dossier d'inscription complété et signé
- Acceptation du règlement de fonctionnement signé
- Photocopie du livret de famille (y compris les 2 parents et fratrie)
- Justificatif de domicile
- Photocopie de la carte d'allocataire CAF du Rhône
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Photocopie de la carte d'assuré social
- Photocopie de la carte mutuelle avec enfant inscrit
- Photocopie du dernier bulletin de salaire des 2 parents
- Certificat médical de « non contre-indication à la vie en collectivité »
- Photocopie du carnet de vaccination (bien indiquer le nom et prénom de l'enfant)
- Prescription médicale de paracétamol avec le poids de l'enfant
- En cas de séparation : copie des conclusions du jugement
- En cas de chômage : photocopie de la notification d'admission à pôle emploi
- Pour les parents étudiants : certificat de scolarité
- Pour les personnes non allocataires Caf : photocopie de la dernière feuille d'imposition ou de non-imposition (tous les feuillets)

